

LE DRAPPEAU NOIR

Organe Anarchiste

Le N° 10 Cent.

PARAISSANT LE DIMANCHE

Le N° 10 Cent.

ABONNEMENTS

Trois mois 1 fr. 50
Six mois 3 fr. "
En an 6 fr. "
Etranger : le port en sus

BUREAUX ET RÉDACTION

26, - Rue de Vauban, - 26
LYON

RENSEIGNEMENTS

Pour toutes communications, s'adresser au siège social, rue de Vauban, 26, tous les jours, de 10 h. du matin à 10 h. du soir.

AVIS

En présence de l'arrestation de notre gérant, nous prions de nouveau tous nos correspondants et dépositaires de n'adresser leurs communications et mandats-poste qu'au nom de la Rédaction du Drapeau noir.

Arrestation du Gérant

Encore une à l'actif de nos gouvernants apeurés. Le compagnon Vitre, gérant du *Drapeau noir*, a été arrêté lundi, à 8 heures du soir, au moment où il sortait du bureau du journal ; immédiatement appréhendé au collet, il fut conduit à la permanence, et le lendemain matin, à six heures, un fiacre, emmenait notre ami Vitre, accompagné de M. Morin et d'une vingtaine de policiers qui, d'ailleurs, avaient passé la nuit aux alentours du bureau, probablement pour voir si l'on ne sortait rien, pour faire une perquisition croyant sans doute découvrir quelques indices qui puissent accuser Vitre d'être l'auteur des explosions et incendies qui ont eu lieu ces derniers temps dans notre ville ; on a eu beau chercher, cela a été en vain ; en revanche, ils se sont emparés de deux lettres cachetées, adressées, l'une à notre ami Tricot, l'autre à notre ami Bordat ; nous nous demandons ce qu'il y a de ressemblant entre ces lettres et les explosions lyonnaises et quel est le motif qui fait agir ainsi nos gouvernants. Nous protestons contre ce nouveau vol !

N'ayant rien trouvé, les agents se sont transportés dans le domicile du gérant ; là encore rien, mais ayant aperçu certaines fioles et flacons qui contenaient ou avaient contenu des médicaments à l'usage des enfants, ces messieurs ont simplement gardé la porte de la chambre en la confiant à quatre policiers, qui sont restés de planton jusqu'au retour de leurs chefs, cette fois accompagné de l'expert-chimiste Ferrand ; mais avec toute l'habileté du célèbre chimiste, après avoir senti, palpé, examiné toutes les bouteilles, rien n'a pu être découvert et force a été de se retirer sans rien emporter excepté un pantalon de notre ami Vitre. Vont-ils chercher dans les doubles s'il y a de la dynamite ou autres matières ? Quel four, messieurs, quel four !

Sous quel chef d'accusation vont-ils garder notre ami ? nous

n'en savons encore rien, mais en revanche, nous savons très bien que dame *Justice*, de par la bonne volonté de cette classe dirigeante, ne nous le rendra pas.

La Rédaction tout entière se déclare solidaire de son ami Vitre et demande sa mise en liberté immédiate, comme le veut la loi du 29 juillet 1881.

LA RÉDACTION.

UNE DE NOS FAUTES

Le « ruisseau de fange » vient d'être augmenté par un petit filet de boue. Un avocat, dont nous avons contribué à faire la réputation — comme le condamné fait quelquefois celle du bourreau — vient d'être nommé député.

Faut-il rappeler les faits qui ont permis à ce monsieur de se faire une réputation ? Soit ! M. Laguerre fut appelé d'abord à défendre le compagnon Fournier, à Roanne, coupable d'avoir tiré sur Brécard, le sinistre exploiteur, coalisé avec ses pareils pour apprendre aux travailleurs ce qu'il en coûte à lever l'étendard de la révolte contre le seigneur capital. On sait comment M. Laguerre s'acquitta de cette tâche : les journaux bourgeois de l'époque ont suffisamment rendu compte de ce procès pour que nous nous rappelions les traits empoisonnés qu'il décocha à l'adresse de quelques-uns de nos amis, emprisonnés aujourd'hui, et pour de longues années.

La meute radicale, en quête d'individus aux forts appétits, aux ambitions effrénées, qui puissent, à la Chambre, appuyer le futur ministre Clémenceau, trouva un jour ce petit avocat qui errait, la plume à la main, dans les bureaux de rédaction des journaux si chers au député de Montmartre. On le lança. Et, comme il est de tradition en politique, quand on veut devenir quelque chose, de commencer sa carrière de législateur, d'homme lige de la légalité, en se faisant le défenseur des hommes d'action, M. Laguerre ne manqua pas de profiter des magnifiques occasions qui s'offrirent à lui. Après le procès de Fournier ce fut celui des mineurs de Montceau qui lui permit, pour la seconde fois, de se présenter comme le défenseur désintéressé de toutes les causes justes.

Puis vient le procès intenté à nos amis. Quelques-uns crurent bon

d'appeler à eux, pour les défendre, un avocat. M. Laguerre, grâce à la réputation qu'il s'était faite dans les procès précédents, fut chargé de la défense de plusieurs de nos compagnons.

Il les défendit, et, dès ce jour, il fut visible pour tout le monde que ce monsieur ne cherchait qu'une chose : arriver au Parlement. En présentant la défense de nos amis, il ne manqua pas de présenter aussi son programme politique, prévoyant, à cette époque, que le moment n'était pas éloigné où il aurait à s'en servir pour revendiquer sa place dans la « Chambre infâme. » En jetant, véhémentement, sa défense des accusés devant le tribunal, ce n'était pas aux juges le composant qu'il s'adressait, mais à la coterie politicienne. Il fallait prouver que l'on avait l'étoffe voulue pour faire son entrée dans l'arène politique. Les lourdes portes des prisons pouvaient se fermer sur les accusés, la question n'était pas là : il fallait se faire ouvrir celles du Palais-Bourbon.

Elles se sont ouvertes. Les larmes et les douleurs des enfants et des femmes de nos amis, les souffrances des vieux, la misère de tous ont servi à M. Laguerre. Tout n'est pas perdu, voyez-vous ? Si nos amis dépérissent à Clairvaux, si Martin est à son lit de mort, il y a compensation : leur martyre a permis à M. Laguerre de triompher ; il triomphe.

Oui, compagnon, il triomphe, et grâce à nous, grâce à une inconséquence. Nous nous sommes faits, un instant, les pourvoyeurs du suffrage universel, la « plus grande mystification du siècle », comme nous aimons à le répéter ; nous avons servi de repoussoir pour faire briller le jeune avocat, destiné à de hautes fonctions, aux dépens du travailleur, toujours. Il a eu son procès Baudin, comme Gambetta, et c'est nous qui en avons fait les frais. Bon nombre de ceux qui l'ont nommé ont jeté son nom dans l'urne en pensant à ceux qu'il avait défendus ; les sympathies qui s'adressaient aux prisonniers de Clairvaux sont allées à lui et serviront, ô douleur ! à consacrer ce gouvernementalisme, pour lequel nos amis réservaient toute leur haine, contre lequel ils déployaient toute leur intelligence et toutes leurs forces.

La leçon est rude, tâchons qu'elle nous profite, sinon il y aura encore de bien beaux jours pour le parlementarisme.

Les bourgeois pourront se frotter les mains et rire sous cape, si les adversaires de l'Autorité, en commettant des inconséquences, petites, il est vrai, mais qui peuvent avoir de grands effets, nous venons de le voir, servent, eux aussi, à sa consécration.

Compagnons, n'entrons en relations avec les prétendants à la classe dirigeante que pour leur cracher au visage.

Souveraineté et Esclavage

Bordeaux, septembre 1883.

Maurice Lachatre dit dans son dictionnaire, page 1486 : « Toute nation « qui maintient l'esclavage dans ses « institutions est déshonorée et doit être « mise au ban des autres peuples : de « même tout homme qui tient d'autres « hommes en esclavage est hors la loi « commune et ne peut revendiquer l'intervention des hommes si ces esclaves « tentent de reconquérir leur liberté par « le feu, par le fer ou le poison. »

Est-il besoin de déclarer après toutes les monstruosité, les iniquités gouvernementales et sociales, que toutes les nations maintiennent encore l'esclavage au même titre dans leurs institutions.

Est-il utile de constater que le pouvoir d'ôter à l'homme la pensée, la volonté, la raison, la personnalité, l'autonomie est une autorité de vie ou de mort.

Est-ce que la vie et la liberté du consommateur-producteur n'est pas à la disposition de nos gouvernants ? Qui, de l'ouvrier ou du propriétaire, dans les invasions, les famines et les crises industrielles, supporte les ravages de la mauvaise organisation ? La réponse est simple : le propriétaire fuit et évite le danger, tandis que l'ouvrier reste dans son repaire ouvert à tous les fléaux ?

Est-ce que la propriété, fruit de l'exploitation de l'homme par l'homme, ne constitue pas l'inégalité des conditions, tranche la société en deux classes, l'une qui gaspille sans produire, et l'autre qui produit sans presque consommer.

Ne sommes-nous pas convaincus également que depuis les événements de 89, qui transformèrent les institutions politiques, que faire l'homme esclave, c'est l'assassiner ?

Les idées qui enfantèrent ce mouvement furent un esprit purement conservateur ; du reste, les résultats sont assez édifiants pour démontrer aux naïfs que l'ordre de choses qui fut substitué à l'ancien ne diffère que par la forme.

La bourgeoisie, devenue maîtresse de la situation à l'aide de la force, spolia aux prêtres un milliard quatre cent millions, modeste capital représentant un intérêt annuel de 120 millions, sans compter les biens de la noblesse, et du même coup, elle s'empressa, toujours avec son esprit jésuitique, de proclamer la liberté et l'égalité devant la loi, tout en confectionnant à côté des lois draconiennes, qui de temps à autre frap-

pent durement encore les meurt-de-faim. Aujourd'hui, nos gouvernants entretiennent, avec enjônement, le peuple de la Révolution française, des grandes réformes accomplies, du progrès immense qui s'effectuera, de la transformation des institutions : mensonge ! mensonge !

Il n'y a pas eu de révolution en 89, il y eut bataille, colère et haine d'une classe contre une autre classe. Pour qu'il y eût révolution, il aurait fallu que les idées, par suite des observations et de l'étude, changent du tout au tout. Dans le cas contraire, il n'y a que modification, transformation superficielle, c'est-à-dire évolution.

Dans ce moment d'effervescence, où chaque cerveau était en ébullition, la masse anonyme, victime depuis des siècles de l'égoïsme monarchique, eut la simplicité de croire qu'en proclamant sa souveraineté, elle serait désormais délivrée du despotisme et de l'esclavage. Le peuple était atteint de cécité, infirmité qui lui empêcha de remarquer que la monarchie était la souveraineté d'un homme et que la République-gouvernement devait devenir fatalement la souveraineté des majorités.

Quand le peuple conduisit Louis XVI à l'échafaud, Charles X à Cherbourg, il n'exécuta qu'en 93 et chassa en 1830 le despote; quant au despotisme, il le garda à la grande satisfaction des conventionnels et des sans-culottes.

Une fois de plus, le principe d'autorité bâillonna le principe de liberté; la dictature étrangla la souveraineté, c'est-à-dire les passions brutales écrasèrent le droit.

La vérité c'est que le principe est resté le même; en un mot, le despotisme passa en d'autres mains.

Aujourd'hui, nous avons la preuve qu'en multipliant le pouvoir, le peuple ne respire pas davantage la liberté que sous le régime du pouvoir personnel ou dynastique.

Voyons ! regardons toujours au point de vue de l'organisation politique, les garanties que donnent nos institutions et après nous passerons en revue le mécanisme économique.

Le peuple n'a d'autres moyens d'exercer la souveraineté qu'en la déléguant à des fondés de pouvoirs, qui constituent le gouvernement de l'homme, le règne de la volonté et du bon plaisir.

Nous sommes encore à nous demander ce que la prétendue révolution a révolutionné ?

L'histoire nous apprend comment cette souveraineté a été exercée, la Convention la foule aux pieds, le Directoire lui crache au visage, le 18 Brumaire l'assassine, Juin 48 la frappe mortellement, le 2 Décembre la déporte et Mai 71 la noie dans le sang.

Après le crime consommé et les infamies inqualifiables accomplies, les auteurs de ces monstruosités, les hommes forts en cynisme, eurent l'audace de narguer le peuple sur sa souveraineté, ils osèrent capter ses bonnes grâces, lui demander son suffrage, c'est-à-dire son abdication, chose triste à dire, ils obtinrent pompeusement l'abdication de cette inaliénable souveraineté.

Mais, voyons donc, qu'est-ce que la souveraineté ? Les masturbateurs politiques déclarent que c'est le pouvoir de faire des lois. Coupable mystification !

Depuis la Révolution française les Parlements en ont enfanté des myriades, exclusivement produites, bien entendu, par l'opération des Clodoches de ladite représentation nationale. Aujourd'hui nous sommes en droit d'espérer, même nous osons affirmer que cet écœurant spectacle touche à sa fin.

La souveraineté est bien un droit que chaque individu doit exercer à tout instant, à l'abri de tout entrave, n'obéissant qu'à la raison pure et ayant pour organe l'autonomie.

Le peuple, être collectif, disons sans crainte de commettre une erreur, être de raison, ne manifestera sa volonté que dans son autonomie et non hors de la collection des individus dont se compose la société.

La foule humaine ne jouira de l'indépendance de sa volonté que du moment où elle aura fait table rase des institutions politiques et économiques au milieu desquelles les consommateurs-producteurs ne sont que des machines à production.

Dans l'intérêt de la justice et de l'égalité, c'est-à-dire de la Révolution, il est indispensable que les ouvriers apprennent promptement que du système monar-

chiste « expression de la volonté du souverain » à celui de la République « gouvernement de la loi est l'expression de la volonté du peuple » ; il n'existe réellement de différence que pour les *Johards*.

Que nos camarades d'ateliers, encore infectés de préjugés, sachent qu'en dehors de l'anarchie et de l'égalité, il n'y a pas de société possible.

Anarchie et autorité sont deux termes incompatibles, contradictoires, qui resteront en lutte, quoi qu'on fasse, jusqu'au jour de la liquidation sociale, c'est-à-dire où l'une aura remplacé l'autre.

L'anarchie est essentiellement organisatrice, protectrice de l'émulation et donnera l'égalité entre les hommes, assurera l'équilibre dans l'humanité, respectera les conditions cosmiques, c'est-à-dire géographiques et climatiques.

Dans une société anarchique, l'esclavage ou prolétariat ne trouvera pas de place, le parasitisme sera inconnu, une seule classe existera, celle des producteurs-consommateurs.

Rien de plus, rien de moins. La disparition des classes ne sera pas le fait d'un caprice, d'une volonté, d'une originalité, les conséquences économiques seules en seront les causes.

P.-J. Proudhon a dit : « La politique est la science de la liberté, le gouvernement de l'homme par l'homme sous quelque nom qu'il se déguise, est l'oppression; la plus haute perfection de la société se trouve dans l'union de l'ordre et de l'anarchie. » (*Qu'est-ce que la propriété?* page 224.)

Où, l'anarchie est la plus haute expression de la science économique, elle est également le vrai fondement de la dignité et doit être le principe et la ligne de conduite de nos agissements, c'est-à-dire de nos actions.

Tandis que dans la société actuelle marâtre et idiot, dans cette organisation d'exploitation et de misère, nous ne découvrons qu'immoralité, servitude, esclavage, prostitution, vagabondage, mendicité, luxe, fraude, piraterie, inégalité des conditions, vol, meurtre et suicide.

Et dire qu'en présence de cette pourriture, les don Quichottes de la politique courante ont encore l'audace et le cynisme d'inviter les travailleurs à la modération, au calme et à la patience. Ah ! bourgeois repus, nous ne sommes plus disposés à prendre notre situation comme par le passé, nous n'avons plus l'intention de rester sur l'expectative et attendre les réformes que vous ne cessez de promettre. Nous ne savons que faire de votre société, elle nous inspire tellement de dégoût, que nous ne pouvons la regarder sans que le rouge de la colère nous monte au visage.

Où, nous tenterons de reconquérir nos libertés par le fer, par le feu ou le poison.

Où, notre bras s'armera dans l'ombre et frappera le délateur et l'exploiteur.

Où, à l'aide de l'incendie et de la dynamite nous jetterons la consternation dans les rangs de cette classe d'escrocs, de voleurs et d'assassins.

Où, en terrorisant la bourgeoisie, nous secourons la torpeur des masses.

Alors, alors seulement, nous serons à la veille de la grande tempête révolutionnaire où les nuisibles doivent disparaître dans les désastres qu'ils auront accumulés.

Un Abus

Encore un citoyen qui vient de subir l'injustice d'un garde-chiourme de ces bastilles modernes, de ces prisons du capital. Le fait s'est passé au Creusot; vous connaissez, n'est-ce pas, le dirigeant, l'exploiteur de ce bague, lequel féconde son trésor avec la sueur de quatorze mille ouvriers. Vous devez savoir, d'après les derniers événements de Montceau-les-Mines, les vexations, les iniquités que subissent les travailleurs de ce bassin houiller, et quelle peine ils peuvent encourir s'ils osent faire acte de rébellion, contre les *Schneider* ou les *Chagot* de cette contrée. Hé bien ! ces jours derniers, un ouvrier qui travaille depuis plus de quarante ans dans cet enfer social, nommé la *Mine* (et je fais remarquer qu'il y a quelques années il a eu la main gauche mutilée par un de ces accidents

qui sont si fréquents dans ce travail souterrain), manquant de charbon, il s'avisa d'en prendre, car, s'écria-t-il : Comment, je n'oserais toucher à ces montagnes noires, à ce produit que j'ai sorti de terre; quoi, je me priverais, tandis que là il regorge, et sans plus dire, je n'ose l'écrire, il prit un tout petit panier; il se disposait à quitter le bague affreux pour prendre le chemin du taudis, lorsque tout à coup on lui frappe sur l'épaule, on lui saisit le bras; stupéfait il se retourne et se trouve face à face avec l'un des policiers de la compagnie *Schneider*, appelés vulgairement : gardes mines. Puis, après un court entretien, celui-ci lui prit le panier des mains, avide de le porter au bureau du sieur B..., ingénieur en chef des mines du Creusot. Le lendemain, le malheureux vient se présenter pour entendre sa condamnation; il explique sa situation, lui montre sa main infirme, mais rien n'attriste ce coquin. Est-ce que ces gens-là ont souci de la misère de leurs exploités, ont-ils de la pitié? Allons donc ! leur moralité (si c'en est une) consiste à spolier ces esclaves noirs, à voler la plus-value de leur travail, avec laquelle ils festoient.

Enfin, la sentence est prononcée; on condamne ce vieillard à quinze francs d'amende et huit jours de chômage. Remarque, compagnons, 15 francs plus 8 jours à 3 fr. 25, ce qui fait la somme de 44 fr. qui lui sera retenue sur sa paie mensuelle; hélas ! le panier de charbon coûté de l'argent, n'est-ce pas, *messieurs Schneider et compagnie*, et l'on s'étonne, après cela, que vous puissiez posséder des millions; mais enfin, qui donc est le voleur de l'ouvrier ou de vous, *infâmes coquins*, qui de par la propriété que vous avez accaparée, exploitez des milliers de travailleurs?

Proletaires ! n'est-il pas honteux de voir des faits de ce genre se passer dans une société, où l'on voit sur les monuments publics, gravés en gros caractères, ces mots : Liberté, Egalité, Fraternité. Et lorsque les politiciens de tout acabit viennent qu'envoyer nos suffrages, venir sans cesse nous parler de réformes, que désormais ils s'occuperont de la situation misérable des salariés, que si rien n'a été fait jusqu'ici, c'est parce qu'ils ne peuvent faire tout d'un coup; enfin, que la question sociale est complexe, mais ils ne disent point qu'eux-mêmes ils ont su améliorer leur position.

O *législateurs* ! n'est-ce pas votre devoir de signaler ces abus que supportent vos électeurs ? N'est-ce pas à vous de mettre en pratique cette devise : Liberté, Egalité, Fraternité ? Non. Nous savons que cela vous est impossible, car vous êtes les associés de nos exploités ! Mais, ô tartufes ! vous montrez le poing au capital, et vous vous prosternez devant la pièce de cent sous, vous voulez exterminer les *jufs* et vous adorez le *veau d'or* ! Sachez que les travailleurs en ont assez de cette comédie, et qu'à l'avenir ils ne rempliront plus le rôle de *bouffons* ou de *paillasses*, mais qu'ils n'attendent leur salut que de la Révolution sociale, qui fera justice des pantins de la politique comme des fantoches du monopole.

UN CREUSOTIN ANARCHISTE.

A LA LIGUE

Il y a à peine un mois, plusieurs milliers d'hommes étaient réunis dans l'une des plus grandes salles de France.

Un grand nombre de curieux étaient venus contempler le citoyen Eudes, ex-général de la commune, aujourd'hui sans traitement et sans gazon, général quand même de la dernière escouade de collaborateurs et admirateurs de Blanqui.

Ils se disent révolutionnaires, et pour faire du bruit, surtout des adhérents (ils n'en ont plus), ils ont imaginé de réunir tous les enthousiastes autour d'un programme unique : la suppression des armées permanentes.

Que font-ils pour cela ? Des discours ! Mais bénôn ! que vous êtes, vous ignorez donc que depuis que le monde est monde, tous les philosophes anciens et modernes, tous les hommes animés d'une âme généreuse, ont constamment demandé des améliorations, des réformes humanitaires, et que cette masse d'éloquence n'a rien servi; sous l'empire déjà, les âmes ardentes demandaient la suppression des armées permanentes, et au-

jourd'hui, sous la République Française l'armée est plus grande, plus malmenée et plus maltraitée que jamais.

Vous êtes révolutionnaires, n'est-ce pas ? eh bien, croyez-moi, ne le dites pas, ne faites plus de besogne inutile, comme celle de l'autre jour à l'Alcazar; ne braillez plus !

Mais comme révolutionnaires, et en même temps, comme partisans de la suppression des armées permanentes, faites comme le simple soldat du 134^e; il n'a pas crié sur les toits qu'il était avec les révoltés; il a mieux fait: il a agi; aujourd'hui, tous les mécontents de l'armée tressaillent de plaisir, tandis que vos discours les laissent froids; faites comme le vengeur du 134^e, c'est le plus court et certainement le seul moyen d'en finir avec les traîneurs de sabre.

Voyons, messieurs les ligueurs ? Que diriez-vous, par exemple, d'une troupe de gens, qui, pour se débarrasser d'un chien enragé, le poursuivraient les mains vides et essaieraient de le tuer à coups d'injures et de protestations faibles ? Vous ririez n'est-ce pas, et le chien continuerait tranquillement son chemin ?

Mais, si, au contraire, un gars résolu, ne criant pas, lui, pour ne pas effrayer le toutou, s'approche, en cachant une bonne trique et lui casse les reins sans crier gare; ne trouvez-vous pas, comme moi, qu'il aura fait une bien meilleure besogne que les lanceurs d'injures et les protestateurs furieux ? Tel est cependant votre cas, comparativement à la conduite du justicier du 134^e.

Ligueurs révolutionnaires, je ne parle pas des timides, ce sont des cinquièmes roues à un char, et ne sont qu'embarrassants. Mais aux vrais révoltés de la ligue, je leurs dis : que chacun de vous fasse comme le gars au chien enragé, et l'exemple étant donné, soyez persuadés qu'avant peu tous les soldats révolutionnaires suivront vos traces, et bientôt, grâce à ce régime sanitaire l'armée permanente aura disparu.

Mais, je vous en prie, plus de discours inutiles, sans quoi je serais obligé de vous rappeler l'histoire du chien.

UNE INFAMIE DE PLUS

Il y a quelques jours la presse vendue et ventruelyonnaise donnait le compte rendu de la comparution devant le juge d'instruction de notre ami Cyvoct; on faisait aussi comparaitre, comme témoins, le chef du lupanar que l'on nomme à Lyon l'Assommoir, ainsi que son garçon de salle servant dans ledit lupanar; cette comparution avait pour but de faire reconnaître Cyvoct comme étant l'auteur de l'attentat qui eut lieu dans ce sale établissement, sur une non moins sale société qui y séjourne la nuit. Après avoir rasé de force, dit-on, Cyvoct, et confronté avec les deux individus cités plus haut, ceux-ci reconnurent, disent les journaux, Cyvoct comme faisant partie des personnes occupant le box; si cette infamie avait été le produit d'une hallucination, on pourrait à la rigueur l'excuser, mais venant de deux personnes différentes et occupant l'une et l'autre une place différente dans l'échelle sociale, il est bon, croyons-nous, de leur mettre, comme on dit vulgairement, le nez dans leur... infamie.

A tout seigneur tout honneur, commençons par le patron de l'établissement. Je n'ai jamais vu et ne tiens même pas à voir ce type, je ne parle pas avec un parti-pris absolu, mais étant donné son métier il doit sembler à chacun impossible qu'un chef de bordel soit pris au sérieux sur la déposition qu'on lui a fait faire, car son lupanar dépend absolument de la police que celle-ci peut lui faire fermer aussitôt qu'il ne sera pas souple envers elle ? C'est pourquoi nous disons : Est-il possible qu'un chef d'établissement de ce genre soit accepté à témoigner pour ou contre d'honnêtes gens ? Il semble que lorsqu'on fait le métier de souteneur de mangeurs de blanc, on est quelque peu suspect de bonne foi, surtout si l'on pense que l'on veut, par la loi sur les récidivistes, envoyer en Calédonie les porteurs de casquettes à trois ponts, lui, comme étant porteur d'une casquette à cinq ponts, devrait conséquemment aller à Cayenne; non, c'est sur lui qu'on se fera pour chercher à envoyer un anarchiste au bagne; est-ce possible ? en outre un homme faisant un métier semblable peut-il être sain d'esprit, surtout si l'on songe à la quantité de liquide que doit

forcément absorber celui qui tient un établissement de ce genre; on peut donc en toute liberté sang-froid, car au moment de l'absorption, il est gris et après, pendant ce qu'on appelle la curée, il est forcément malade, et là je ne crains pas d'être démenti, car qui n'a pas ressenti ces effets? il y a donc malhonnêteté à cet individu d'affirmer ce qu'il ne peut savoir de ce chef? il y a autre chose: est-il possible, même à un esprit sain, de reconnaître quel qu'un que l'on n'a jamais vu, cela d'un coup d'œil, surtout si l'on pense à la quantité de gens que doit voir un chef d'établissement de ce genre? Allez donc, pour vous en convaincre, boire dans un café quelconque, même moins grand, puis, quatre ou cinq mois après, allez demander si l'on vous a vu, la réponse ne se fera pas attendre. *Mais, monsieur, vous dirait-on, nous ne pouvons rien vous dire, nous voyons tellement du monde que nous ne faisons pas attention aux figures.* Et cette réponse est la seule vraie. Comment! voilà un homme à moitié plein le jour et la nuit, qui de son comptoir dit pouvoir reconnaître des gens qui sont entrés chez lui, qui n'a jamais vu un homme et qui affirme le reconnaître! allons donc, il y a là preuve évidente à faux témoignage; il y a, en outre, complicité de faux témoignage avec le juge qui lui fait ces questions, car lui, juge, a dû peser toutes ces considérations, ce qui fait que la malhonnêteté évidente de l'un retombe sur l'autre; mais basta, que leur importe, l'un tient à son bordel, dans lequel l'autre vient se vautrer à son aise et celui-ci veut gagner un siège dans la réorganisation de la magistrature, au prix d'une infamie, il a un siège, qu'il n'aurait du reste pas sans cela.

Voilà pour le premier témoin, passons au second.

Le garçon a, dit-on, hésité, puis a fini par reconnaître Cyvoct! il faut d'abord lui savoir gré de cette hésitation, ce qui prouve qu'il n'est pas encore aussi malhonnête que son patron et c'est pourquoi nous nous permettons qu'il a dû se laisser entraîner par des comparaisons qu'on n'a pas manqué de lui faire; qu'il me démente lorsque j'avance que *souvent*, avant sa comparution, on a dû lui parler de Cyvoct, on a dû lui dire ce qu'il ressemblait et tel qui l'a vu chez le juge d'instruction, me démente de bonne foi, lorsque je dis que, de ce chef, son esprit était déjà formé avant sa comparution et qu'il réfléchisse bien et se dise: est-il possible que même en supposant que j'eusse bien pu dévisager une personne, il y a plusieurs mois, est-il possible, dis-je, que je puisse être sûr de la reconnaître ne l'ayant vue qu'une fois? et lorsqu'il aura bien réfléchi, je lui demanderai: ne vous est-il jamais arrivé avoir dit à un de vos amis, que par conséquent vous connaissiez bien: tiens je t'ai vu hier à tel endroit bien de fians des fredaines! puis cet ami vous répondre, tu te trompes, j'étais à ce moment à tel endroit; vous commencez par rire de l'affirmation contraire à ce que vous croyez avoir vu, puis comme lui s'est trouvé avec d'autres amis qui affirment la vérité de ce qu'il avance, vous êtes penaud! vous dites alors, ma foi j'aurais bien mis la tête sous le couteau que c'était toi; bref, vous vous êtes trompé; pourtant si pareille affirmation avait été faite devant un juge, vous faisiez condamner votre ami innocent! plus fort, ne vous est-il jamais arrivé de heler ou frapper sur l'épaule de de quelqu'un, cela en plein jour, puis la personne se retournant, elle vous est tout à fait inconnue, vous vous confondez en excuses, en disant: pardon, je vous prenais pour une personne à moi connue, je me suis trompé acceptez mes excuses! ces faits se passent journellement avec des personnes que l'on a vu cent fois et vous, garçon, qui n'avez jamais vu Cyvoct, vous déclarez l'avoir vu la nuit, au milieu d'un brouhaha infernal produit par les fils de bourgeois, inconnus se vautrant avec les filles de joie, à la lumière plus que douteuse d'un box; allons donc, vous perdez la raison et sinon réfléchissez que de votre méprise dépend la vie d'un homme et que ne pouvant rien affirmer, tout honnête homme doit, dans un doute pareil, s'abstenir.

Maintenant, vous, messieurs les bourgeois, avocats, accusateurs de tout acabit:

Quel est celui d'entre vous qui n'a entendu parler de gens condamnés à tort, cela sur des preuves qui paraissent évidentes, quel est l'avocat qui n'ait une kyrielle de gens à nommer qui sont al-

lés, innocents, au bain et à l'échafaud, on a même su faire avouer à des gens leur culpabilité, comme la femme Doise, et reconnaître ensuite leur innocence, ces faits sont nombreux, et chaque jour les journaux nous apportent des faits à l'appui, que des gens sont reconnus innocents après des longues années passées en prison? Du reste la localité lyonnaise, en particulier, n'a-t-elle pas été le théâtre d'un drame de ce genre! Le cour-thier de Lyon n'est-il pas encore vivant à la mémoire de tous, et là on peut puiser à pleines mains, il me semble? Comment, voilà un père qui dit reconnaître son fils pour son assassin, et par son témoignage le fait guillotiner, puis plus tard on reconnaît que le père s'est trompé! Et c'est vous, garçon de café, qui après toutes les incertitudes, que vous avez ou devez avoir, venez affirmer ne pas vous tromper, et c'est vous, bourgeois, qui dites la chose possible!! Allons donc, « il faut, et pour le dire et pour le croire, être ou fou ou criminel. » Que les gens de robe cherchent des criminels ou ils ne sont pas, c'est leur sale métier, et ils le font.

Que des souteneurs ne se rétractent pas dans la crainte qu'on leur ferme leur bordel, et que conséquemment on leur enlève les moyens de vivre; le trafic des blanches, c'est compréhensible; mais que des gens affirment être sûrs d'une chose dont ils ne peuvent être sûrs, ça sort de l'imagination.

Mais, dira-t-on, puisque vous le croyez innocent, pourquoi vous inquiétez-vous tant! le public et les tribunaux l'absoudront! Il n'en est rien, on poursuit Cyvoct qu'il est anarchiste, on poursuit Cyvoct, comme on a poursuivi Kropotkine, Gauthier, Bordat, Bernard, etc., pour l'idée anarchiste; du reste, le procureur général, nous procèdes des 52, ne l'a pas caché: nous poursuivrons les anarchistes jusqu'au dernier, a-t-il dit, et étant donné, la peur qu'il en a, il ne m'étonnerait nullement que si don Carlos reprenait ses brigandages on ne les mette sur le compte des anarchistes. Ces messieurs les juges accusateurs suivent bien la ligne tracée par un des leurs, qui disait: donnez-moi une ligne d'un homme et je le fais pendre? eux disent: donnez-moi une parole d'un anarchiste, et je le fais coffrer pour le temps qu'il vous plaira.

Mais, ô bourgeois! qui prétendez tout savoir et qui n'apprenez rien de l'histoire, sachez donc qu'après les 52, il y a les Cyvoct et ses amis, et qu'après eux il y en aura d'autres qui leur succéderont à la brèche; il s'en trouvera de nouveaux qui continueront la tâche entreprise, surtout sachez bien qu'il faut que ceci tue cela.

PRODUITS ANTI-BOURGEOIS

LA DYNAMITE ET SON EMPLOI

Plusieurs compagnons, qui ont essayé la recette publiée dans le n° 4 du *Drapeau noir*, nous écrivent qu'ils n'ont pu réussir à fabriquer la nitro-glycérine; nous sommes pourtant certains de son efficacité, car nous le répétons, c'est la manière dont nous avons opéré pour obtenir des résultats, il faut que ces camarades n'aient pas tenu compte des prescriptions qui y sont contenues.

Nous allons donc répéter les conditions dans lesquelles il faut opérer pour réussir, il faut:

1° Que les acides soient bien au degré voulu: 46 degrés pour l'acide nitrique ou azotique; 66 degrés pour l'acide sulfurique ou vitriol; de 29 à 31 degrés pour la glycérine, achetez de la glycérine blanche qui est la plus épurée.

2° Verser l'acide sulfurique — aux doses que nous avons données dans le n° 4 — dans l'acide nitrique et n'y ajouter la glycérine que vingt-quatre heures après; ce premier mélange fait, il faut que le mélange des deux acides soit fait en le versant lentement et en remuant avec une spatule de verre; une fois le mélange terminé, on laisse évaporer à peu près un quart d'heure, et on enferme dans une bouteille, pour y rajouter, nous le répétons, la glycérine que vingt-quatre heures après.

3° Pour ajouter la glycérine, il faut la verser goutte à goutte dans le mélange acide en ayant soin de remuer le mélange continuellement; pour faire ce mélange plus facilement on se procure

un tube en verre fermé d'un côté, on le perce d'un petit trou gros comme la pince d'un petit trou gros comme la pince dans ce tube, de sorte que l'on n'a qu'à remuer son mélange avec ce tube, la glycérine se mêle toute seule en remuant; avoir trop soigné, car alors le trou ne se ferait trop vite, il pourrait se produire alors un échauffement qui détruirait les qualités de la composition en la faisant bouillir.

Pour parer à cet inconvénient, on peut diviser la glycérine en deux ou trois parts et laisser un intervalle de cinq à six minutes, entre chaque dosage; du reste, voilà l'hiver, il sera très facile de se procurer de la glace pour refroidir l'eau dans laquelle on aura eu soin de placer son vase; pour le reste, voir le n° 4 du *Drapeau noir*.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour s'assurer si les acides sont au degré voulu, on peut acheter un pèse-acide, qui doit coûter de 2 fr. à 2 fr. 50, c'est un tube en verre gros comme un porte-plume qui porte marqués à l'intérieur les degrés; à l'une de ces extrémités il y a un renflement qui se termine en pointe rempli de plombs de chasse; on plonge son pèse-acide dans le mélange, et le numéro qui effleure la partie supérieure du liquide est le degré pesé par l'acide.

Pour doser les quantités, on achète une éprouvette, qui est un cylindre en verre gradué par centimètres cubes. On opère — pour les acides — nous l'avons déjà dit, à volume égal; pour opérer les mélanges on se sert de vases en porcelaine ou en grès sont larges et profonds; pour faire la dynamite, employer du tripoli, il donne de bons résultats.

Ne pas oublier que la dynamite ne détonne que quand elle est allumée par une étincelle produisant un choc, soit par l'électricité, soit par l'explosion d'une capsule de fulminate; on se sert habituellement de capsules contenant un gramme de fulminate de mercure, qui est le plus fort; nous n'avons, malgré tous nos efforts, pu réussir encore à en fabriquer, sitôt que nous y aurons réussi, nous donnerons la recette; mais on pourrait, je crois, les remplacer par des capsules chargées avec du chlorate de potasse, du sucre, du charbon ou du soufre que l'on aurait broyés ensemble; on se procure de petits étuis en cuivre de 4 à 5 centimètres de long et d'un centimètre de diamètre, on perce l'extrémité, qui doit entrer dans la dynamite, d'un tout petit trou, on bourre l'étui avec la composition de chlorate, on y ajoute une mèche que l'on fait entrer par l'autre extrémité et on soude l'étui pour qu'il soit fermé d'éclater; mais avoir soin que la capsule dépasse de quelques millimètres le bord de la cartouche de dynamite de manière que la mèche ne mette pas le feu à la dynamite avant d'avoir fait éclater la capsule, car lorsque le feu est mis à la dynamite seulement par la flamme, elle brûle lentement sans faire explosion; comme mèche on peut en préparer avec du coton que l'on trempe dans un mortier fait avec la composition de chlorate ou bien encore dans la mèche à briquet.

Il y a aussi un point sur lequel nous croyons devoir appeler l'attention de nos camarades, c'est que jusqu'à présent on s'est beaucoup exagéré la force de la dynamite; théoriquement cette force doit être huit fois supérieure à la poudre, en pratique elle ne serait que cinq fois plus forte, c'est-à-dire que où il faudrait 20 kilos de poudre pour renverser un obstacle, il faudrait employer quatre kilos de dynamite.

La dynamite peut agir sans être comprimée, seulement comme elle agit par le déplacement d'air qu'elle opère, quand on veut opérer, ce faut s'arranger de manière à placer ses cartouches qu'elles se trouvent arc-boutées, pour ainsi dire, de façon que le déplacement d'air soit projeté sur l'obstacle à détruire; le mieux, quand on le peut, est d'opérer à l'intérieur ou en dessous.

Il doit y avoir, parmi les anarchistes, quelques chimistes, il y a une foule de détails dont nous avons encore besoin et qui nous font défaut. Nous proposons donc à ces amis inconnus d'envoyer au *Drapeau noir* les renseignements que nous demandons. Ainsi, par exemple, d'amener au degré voulu les acides qui se trouveraient trop faibles; actuellement, la bourgeoisie n'a encore porté aucune entrave à la vente des acides, aussi elle y viendra; mais comme ces acides ne se trouvent dans une foule d'industries, il faudrait nous envoyer la liste de ces industries et

leur emploi de manière que quand un des nôtres voudra en acheter, on puisse dire à quoi il les destine et au besoin en justifier l'emploi; il doit y avoir aussi une foule de travailleurs qui sont employés dans ces usines, rien ne les empêcherait d'en acheter, ne les patrons au prix courant, bien entendu.

Erratum. — Dans l'article *Casse-Cou* paru dans notre dernier numéro, une erreur typographique, qui change complètement le sens de la phrase, doit être relevée (fin de la 3^e colonne, 1^{er} page).

Au lieu de: « conséquences funestes de ce système anti-capitaliste », il faut lire: « anti-capitalicide. »

Comme on le voit, il y a une grande différence entre ces deux termes, il est vrai que nos lecteurs auront fait eux-mêmes la rectification en lisant cette phrase, car ils se seront dits que nos amis les typographes ne sont point comme les papes, infaillibles. Ce mot de *capitalicide* n'existe pas, il est vrai, sur le dictionnaire de l'Académie ou sur les autres, mais il existe sur celui de l'anarchie: lorsque les attentats contre les capitalistes se multiplieront, il faudra bien que l'on dise qu'il y a des *capitalicides* comme on appelle régicides ceux qui attentent à la vie des rois.

Tribune Révolutionnaire

Le groupe les *Femmes révolutionnaires lyonnaises* adresse un chaleureux appel à toutes ses sœurs victoires, à toutes celles qui désirent coopérer à l'émancipation des droits qui doivent assurer la liberté, l'égalité et la justice; enfin au triomphe de la cause de l'humanité que défendait héroïquement notre amie Louise Michel, qui, victime de son dévouement à la cause des déshérités, subit dans les bastilles bourgeoises la pression féroce et barbare, que lui a infligé un arrêt digne de l'inquisition.

A nous de continuer cette tâche si malheureusement interrompue en apportant notre concours courageux et dévoué, afin que nos efforts portent des fruits salutaires. Nous espérons que cet appel sera entendu, et que les citoyennes se réuniront dans les conférences publiques, afin de montrer que la question sociale n'est pas un vain mot. A cet effet, les femmes révolutionnaires, reconnaissant que la citoyenne Louise Michel a mérité par ses actes, la virilité de son courage, son amour pour la cause humanitaire notre sympathie, désirent donner son nom aux étendards de la Révolution.

Le groupe Louise Michel.

Vienne. — Compagnons du *Drapeau noir*.

A nos amis les révoltés de Bordeaux, nous crions: Bravo!

Vous avez frappé le pouvoir économique au cœur.

Merci pour les travailleurs mourant de faim, merci pour la Révolution sociale.

Nous nous déclarons solidaires.

Le groupe LES INDIGNÉS.

Bordeaux. — Compagnons du *Drapeau noir*. — Indignés de voir à Bordeaux toute cette caste maudite, tellement apeurée rien qu'au sujet de quelques explosions qui s'y sont produites, et dont toute cette engance argousine se sent incapable de maîtriser,

Nous, le groupe la *Main-Rouge*, nous nous chargeons, avec un excessif plaisir, de les faire mourir, de les faire mourir sur les dents, et d'en envoyer rejoindre quelques-uns dans le royaume des taupes, d'où ils n'auraient jamais dû sortir.

Il y a trop longtemps que nous sommes en souffrance; assez de faiblesse! assez de lâchetés! que tous ceux qui souffrent, que tous ceux qui ont faim se lèvent et détruisent à jamais la cause de leurs misères: c'est-à-dire les capitalistes.

Nos remerciements au groupe le *Poirgard en main*, de Lyon, et nous les remercions de l'initiative qu'ils ont su apprécier, de façon, quoique l'on en dise, en profitant des circonstances, à hâter l'heure de la révolution! Eh! il est

temps. Le groupe la *Main-Rouge*, étant depuis longtemps formé, se déclare solidaire de tous ceux qui marcheront à la Révolution et de tous les actes accomplis par le vaillant organe le *Drapeau noir*; l'engage à continuer sa lutte, sans trêve, contre toute cette caste apeurée que l'on nomme bourgeoisie. Et la *Main-Rouge*, à Bordeaux, se charge de leur faire des sérénades sur l'air de la *Carmagnole*!

Vite, dynamite et pétrole! Nous engageons ensuite, tous nos compagnons révolutionnaires de suivre notre exemple, de se munir de toutes armes destructives pour la prochaine moisson.

Vive la Révolution sociale!

Vive l'anarchie!

Vive la liquidation!

Mort aux exploités!

LE GROUPE, LA MAIN-ROUGE.

Groupe parisien des anarchistes méridionaux. — C'est avec plaisir que nous avons appris que nos camarades Cettois et Bitterois avaient été quelque peu touchés par notre première note du *Drapeau noir*. Tant mieux!

Nous avons fait contre l'organisation sociale actuelle le serment d'Annibal, enfant, tâchons donc de ne pas imiter le fameux Carthaginois dans les parages de Capoue! Sachons, en effet, que la situation économique s'aggrave chaque jour et que le pouvoir cherche à nous engager de plus en plus, à nous brouiller l'horizon, pour que nous soyons constamment sous les armes, à notre poste avancé de tirailleurs d'avant-garde. Ne soyons jamais les derniers au combat, et rappelons-nous le passé! Nous avons été les premiers à lever le drapeau de l'anarchie et à propager les véritables principes de Liberté; tâchons donc de ne pas rester les derniers dans la besogne.

Le Midi doit chercher à être constamment le précurseur. Trop de fois, l'histoire nous en montre les preuves sanglantes, les méridionaux se sont laissés asservir par les hommes du Nord afin que leurs revendications fussent plus énergiques. Sans doute, nous ne voulons point dire ici que nous devons faire une différence avec les anarchistes des pays septentrionaux: Non, une solidarité étroite nous unit puisque nous ne reconnaissons aucune autorité, par conséquent aucune frontière, aucune limite; mais notre devoir est de marcher toujours au premier rang; notre caractère exalté, comme on dit chez les *têtes froides*, nous sert à souhait, et nous pouvons, avec toute facilité, stimuler dans leur ardeur les ennemis irréconciliables du principe autoritaire et les amis de l'anarchie, c'est-à-dire de la liberté.

Le dernier numéro du *Drapeau noir* nous a apporté une bonne nouvelle: la formation, à la suite d'une réunion d'ouvriers français et italiens, d'un groupe anarchiste, à Nice. Nous leur souhaitons bonne chance, c'est-à-dire bonne propagande et bonne besogne. Trop longtemps nos amis de Nice avaient travaillé sous le couvert du socialisme autoritaire; ils ont compris enfin que l'anarchie seule pouvait amener au point de vue de l'émancipation prolétarienne de sérieux et efficaces résultats.

Pour avoir la Liberté, rien de mieux que de propager la Liberté, rien de plus décevant que de répandre inconsciemment l'idée d'autorité. Nos amis l'ont compris, c'est ainsi, que peu à peu l'anarchie grandit au détriment des autoritaires, et que sous peu tous les socialistes sincères qui n'ont aucune prétention à escalader le pouvoir et à décrocher la timbale de la députation socialiste, viendront se ranger sous le drapeau de l'anarchie et propageront comme nous le faisons tous les jours, les véritables principes d'indépendance et d'émancipation.

Nos amis de la Drôme commencent aussi à agiter nos idées; nous leurs crions: courage.

Nous avons, dans notre dernière note, parlé d'un projet de propagande méridionale que, d'accord avec les camarades de Perpignan, Toulon, etc., nous allons mettre à exécution: la chose est en bonne voie, et sous peu nous aurons le plaisir, sans doute, de donner des renseignements plus positifs à ce sujet.

Nos amis de Bordeaux nous ont, en partie, pour l'instant, promis de nous prêter la main.

Pour le roupe: *Un alarmiste.*

Groupe anarchiste du XV^e arrondissement. — Les anarchistes du XV^e arrondissement de Paris, absolument convaincus que l'Autorité fait la force de la société actuelle, que c'est d'elle que découle toutes les iniquités sociales et qu'il est du devoir de tout révolutionnaire de la combattre sous quelque forme qu'elle se présente, se sont donnés comme mission de dénoncer à l'opinion publique, malgré les menaces et les injures, les entraînements où nous conduisent, même au point de vue révolutionnaire, l'emploi de l'autoritarisme à outrance.

Longue est la liste des malheureux révoltés qui périssent pour avoir cru qu'il était nécessaire, même dans la Révolution, que la sacro-sainte autorité fut respectée, et payèrent de leur sang l'erreur d'avoir nommé des chefs.

La Révolution sociale ne sera qu'une œuvre de haine, où le peuple, las de misère, se vengera de tous ceux qui l'auront fait souffrir; malheur donc à ceux qui prétendent se mettre à la tête de cette vengeance et se charger du soin de l'exercer, traîtres ou fanatiques, ils devront être considérés comme des ennemis.

Le passé est là, pour nous rappeler combien d'individus (témoin Robespierre, Louis Blanc, le Comité central en 1871, et plus récemment Joffrin et consorts) se disant révolutionnaires, trahirent au moment de l'action ceux qui eurent confiance en eux. Quant aux fanatiques d'un système social quelconque, nous devons craindre, qu'impatients de voir leurs doctrines passer de la théorie à la pratique, et qu'étant convaincus qu'eux seuls possèdent la vérité, ils n'entravent par tous les moyens l'œuvre de justice qui doit renverser la société actuelle.

Les anarchistes, entièrement convaincus que tant que l'autorité existera sous quelque forme que ce soit, la Révolution sociale sera toujours à faire, il est de leur devoir de désillusionner leurs camarades, en s'attaquant à tous ceux qui prêchent cette autorité, même Révolutionnaire.

Quiconque est autoritaire, croit renfermer en son cerveau assez d'intelligence pour trouver les moyens de satisfaire aux besoins d'une partie de la masse, et de là au fétichisme, il n'y a qu'un pas.

Les anarchistes combattent le gouvernement actuel qui prend l'épithète de République, et qui, parce qu'il possède la force croit avoir le droit de commettre tous les actes qu'il juge nécessaire à sa propre conservation. Nous citerons, entre autres le budget, où pour combler les déficits réels, le gouvernement a recours aux virements si bien mis à la mode par Janvier de la Motte, aux emprunts forcés et, pour tromper le public, fait passer d'un article à un autre les fonds destinés à un article spécial.

Les anarchistes comptent aussi au nombre de leurs ennemis les blanquistes qui se cachent actuellement sous le titre de Ligue de la suppression des armées permanentes; parce que, eux aussi, à l'ensemble des gouvernements ont affecté à un autre objet une somme à eux, déposée pour un objet parfaitement déterminé, exemple: la souscription du monument Blanqui.

Loin d'eux (les anarchistes) la pensée de les accuser de malversations, ils croient au contraire que c'est dans l'intérêt de la Révolution, selon eux, qu'ils ont agi ainsi, ils ont tout simplement constaté que les blanquistes sont logiques vis-à-vis de leurs doctrines.

Autoritaires au premier chef, ils le sont pour tous. A eux seuls appartient le droit de discuter leurs actes et ils ne permettent à personne de leur demander des comptes. Les anarchistes s'élèvent contre cette prétention, quoi qu'en disent les blanquistes, et déclarent formellement qu'il ne peut y avoir que deux camps, l'autorité ou l'anti-autorité, c'est-à-dire l'anarchie.

Quiconque est dans l'un est fatalement ennemi de celui qui est dans l'autre. A bas les masques et qu'on nous fasse grâce de tous les sermons qui pourraient nous appeler à la concorde.

Nous sommes anarchistes et nous combattons l'autorité tant que nous pourrons, sans nous soucier des haines mesquines que nous pourrions soulever, ni des injures, ni des menaces qui nous seront décernées par nos soi-disants amis de la veille, et qui fatalement

deviendront les liberticides de demain.

Vive l'anarchie!

Le Groupe anarchiste du XV^e arrondissement de Paris.

Marseille. — Aux compagnons du *Drapeau noir*.

Dimanche dernier, 7 octobre, une réunion d'anarchistes a eu lieu dans la salle du Kiosque, rue du Chêne, 2.

Le compagnon Feuillade ouvre la séance en priant l'assemblée de nommer un dirigeant de discussions; la citoyenne Jourdan est élue.

Le compagnon Feuillade prend la parole pour expliquer le but de la réunion et demande à l'assemblée de grouper toutes les forces révolutionnaires, de nommer un secrétaire correspondant à seule fin d'être en communication constante avec tous les groupes et individualités anarchistes de France et de l'étranger.

Le compagnon Couloubrier combat le groupement et demande de laisser la liberté d'action à chaque compagnon, — car, pour lui, il combattra toutes les classifications quelles qu'elles soient, — et d'instruire tous les exploités de n'importe quelle nuance d'opinion à laquelle ils appartiennent sur le but de la révolution, afin de terrasser comme tirailleurs révolutionnaires tous les exploités de n'importe quelle opinion et de nation.

Un soi-disant anarchiste, le sieur Pleumelet, un renégat de la grève des serruriers, un de ceux qui, à maintes reprises, ont favorisé les exploités contre leurs frères les exploités, prend la parole pour faire des questions de personnalité; il est soutenu dans sa manière de voir, c'est regrettable, par le correspondant du *Révolté* de Genève.

Les compagnons Feuillade et Revel prennent tour à tour la parole pour combattre le sieur Pleumelet et l'accusent d'avoir toujours soutenu nos ennemis, les exploités, contre les exploités, notamment à l'atelier du Canal et dans la dernière grève de sa corporation les serruriers.

Devant les questions personnelles soulevées par le sieur Pleumelet, la séance est levée et renvoyée au 14 octobre.

Firminy. — Aux compagnons du *Drapeau noir*.

Je travaillais chez F.-F. Verdier, lorsque, après deux mois de maladie, l'argousin Evrard, directeur, vint me trouver, s'informa de ma santé et de mes enfants; il m'engagea à les envoyer à l'école et surtout, me dit-il, de ne pas les envoyer chez les prêtres; car vous savez bien ce qu'ils font des enfants. Enfin, il arrive à son but de parler politique en me disant que les républicains anarchistes étaient des voleurs et qu'ils cherchaient à attirer les Prussiens chez nous. J'eus le malheur de lui répondre que les vrais Prussiens étaient plusieurs chefs et sous-chefs de service de l'usine. Je lui citai l'ignoble conduite de son prétendu gendre Choublais et les lâches procédés de Laurent. Il m'approuva en me disant qu'il ignorait ces monstruosité, qu'il me remerciait de les lui avoir signalées, qu'il allait y remédier; il m'engagea à lui envoyer un collègue victime de Laurent, qu'il le dédommagerait; ce qu'il fit en lui donnant une petite somme d'argent équivalant à une quinzaine de jours de travail, mais il ne reprit pas le malheureux, et pourtant il s'était blessé à l'usine.

Eh bien! cet infâme Evrard vient de me renvoyer pour lui avoir signalé l'ignoble conduite de certains chefs et surtout celle de Laurent, qui le même Evrard me disait être un grossier personnage.

C'est vrai que depuis notre entretien, le *Drapeau noir* a publié deux lettres contre ces Rodins à tous poils.

Le jour de mon renvoi, je demandai des explications à Evrard; il me répondit qu'il ne me renvoyait pas pour mon travail, qu'il en était très satisfait, mais je vous renvoie parce que je me doute que vous êtes anarchiste, que vous avez dû faire publier par le *Drapeau noir* les lettres nous concernant, et surtout, parce que vous parlez à M. Clarar avec qui je suis ennemi, un employé de bureau me l'a dit. Eh bien, Evrard, nous connaissons ton employé de bureau, nous ferons publier son nom pour le clouer au pilori des mouchards, nous ferons connaître aussi le nom du contre-maître que tu avais chargé de t'envoyer une lettre anonyme contre deux autres contre-maîtres qui vendent du vin, et qui pour moi sont

très honorables, ils ont le seul malheur de vivre très honnêtement avec leurs ouvriers, voilà pourquoi tu faisais écrire contre eux pour pouvoir leur faire des reproches.

Tu verras quand on aura fait connaître ta façon de payer les malades et les blessés en les renvoyant, et pourtant en retenant 1 fr. 50 par mois, pour travailler à l'usine et pour alimenter cette soi-disant caisse de secours (c'est vrai que les révolutionnaires sont des voleurs), tu verras, quand nous aurons fait connaître Hugot, Clément, Bouchacourd, Maillaud, Quetin, et publier des lettres de Montluccon concernant Laurent, et ta conduite depuis l'âge de vingt ans, tu ne seras peut-être pas tant orgueilleux, car à Firminy tout le monde te fuira, comme on t'a fui dans le Pas-de-Calais, c'est possible aussi que tout le monde ne se laissera pas assommer comme ce pauvre paysan à qui tu as foutu des coups de crosse de fusil.

Armentières. — Le groupe: *Terre et Indépendance* prie tous les groupes anarchistes, de vouloir bien lui donner connaissance de leur adresse. Pour cette communication, voici l'adresse: Vincent, Nocq, rue du Molinet, 8.

Villequier. — Compagnons du *Drapeau noir*,

A part quelques rares exceptions, la Normandie n'avait pas protesté contre les poursuites intentées aux anarchistes; elle a suivi attentivement les débats qui se déroulent depuis quelque temps devant les tribunaux.

Ne croyez pas que le Normand soit resté indifférent; il suivait d'un oeil attentif les accusés et les juges, les accusations et les culpabilités (car le Normand a la tête dure); une fois qu'il a compris, il ne dément point.

Aujourd'hui, son jugement est établi, et d'ores nous pouvons vous déclarer que nous sommes anarchistes.

Ce n'est qu'après mûres réflexions que nous nous sommes prononcés; mais nous pouvons vous assurer que les justiciers normands seront de plus en plus nombreux, car, dans cette Normandie si riche, s'étale la plus affreuse misère. Non contents de nous avoir volé nos sueurs, ils nous avaient abruti par l'ivrognerie, pensant par là perpétuer leur domination.

Aussi grande sera notre vengeance à l'heure de la Révolution sociale, qui ne peut tarder d'arriver!...

Grrrande va être la colère de la presse cléricale et bourgeoise, voire même socialiste; ils n'auront pas assez de bave à déverser sur nous; aussi leur répondrons-nous anarchiquement!...

Allons, allons gars Normands, secouons cette torpeur qui depuis trop longtemps fait de nous des bêtes de sommes, reprenons notre rang d'hommes et notre place au soleil.

Au cultivateur, nous dirons; prends la terre qui t'a été volée; au tisseur, prends tes métiers qui sont le produit de tes sueurs continues; à l'ouvrier des villes, prends l'usine.

Et crions tous ensemble: plus de Dieu! plus de maître! plus de gouvernement! plus d'exploiteurs!

Vive l'Anarchie!

Vive la Révolution sociale!

P. C. Dans l'espoir, compagnons, que vous mettez à notre disposition, chaque semaine, quelques lignes dans le *Drapeau noir*, dans lesquelles nous mentionnerons tous les abus qui se commettent dans notre région,

A vous et à la Révolution sociale.

Les Justiciers Normands.

SOUSCRIPTION	
POUR LA PROPAGANDE RÉVOLUTIONNAIRE	
Report des listes précédentes.....	71 95
Un anarchiste.....	» 50
Souscription faite entre révolutionnaires d'Armentières.....	3 50
Un anarchiste.....	1 »
Une amie de Louise Michel.....	» 30
Giriat.....	» 50
Moitié de la collecte faite à la conférence Crié à Roanne.....	7 65
Excédent d'écot entre anarchistes roannais.....	4 40
Verer.....	» 75
Excédent d'écot à la sortie de la conférence Crié à l'Elysée.....	3 05
Moitié d'une collecte faite dans une réunion tenue à Amiens, le 7 octobre	4 95
Une amie de Louise Michel.....	» 25
Total.....	92 46

Le Gérant: F. VITRE
Imprimerie Nouvelle, rue Ferrandière, 52
(Association syndicale des Ouvriers typographes)